

Programme de remplacement de 400 milles anciens réfrigérateurs (Promo-Frigo)

Dans le cadre son plan d'action pour la maîtrise de l'énergie, l'ANME a inscrit le programme PRO-FRIGO parmi les actions permettant de réduire la consommation d'électricité auprès des ménages. L'action consiste à accélérer le renouvellement de l'ancien parc existant des réfrigérateurs considérés comme peu performants et sa substitution par des équipements plus efficaces de classe énergétique 1. Le programme vise le remplacement de 400 000 anciens réfrigérateurs sur une période de 5 ans.

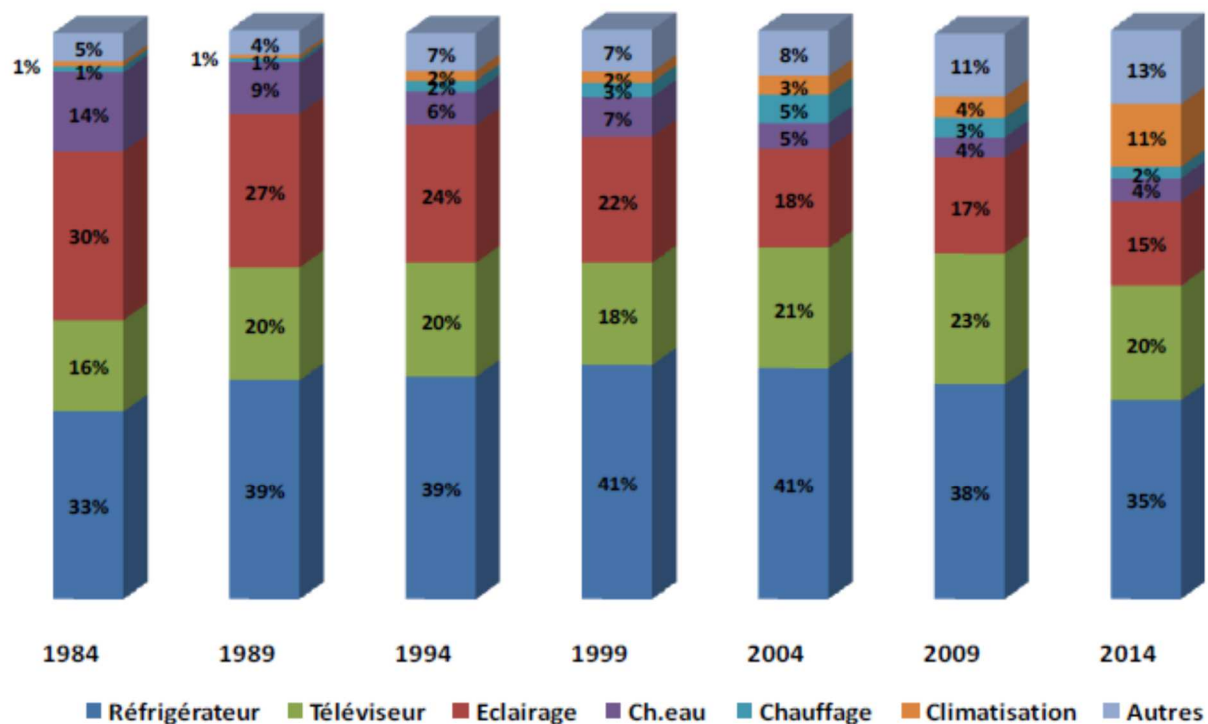
Ce projet permet d'atteindre les objectifs suivants :

- Remplacement de 400 000 réfrigérateurs âgés de plus de 10 ans, et relevant des classes supérieures à 3, par de nouvelles unités relevant de la classe 1 et ce sur une période de 5 ans,
- Récupération et recyclage « sécurisé » des réfrigérateurs remplacés.

Avec de tels objectifs, le programme conduira aux avantages suivants :

- Économie d'énergie, ce qui se traduira par :
 - Une réduction de la subvention accordée par l'Etat à l'électricité,
 - Une réduction de la facture énergétique des consommateurs.
- Protection de l'environnement :
 - Des gains en CO₂ liés à l'économie d'énergie,
 - Une sécurisation de la destruction du gaz HCFC.
- Développement de la filière industrielle suite à l'augmentation des ventes générée par les remplacements accélérés des réfrigérateurs usagés,

Le choix du réfrigérateur comme appareil cible est très pertinent. En effet, le froid constitue la part la plus importante de la consommation des ménages tunisiens, située à environ 35%, comme le montre le graphique suivant issu des enquêtes résidentielles de la STEG.



Un travail sur la conception du mécanisme institutionnel et financier du programme a été réalisé par l'ANME.

Ce projet bénéficiera d'une aide financière de la coopération italienne et ce pour la phase pilote qui consiste à remplacer 5000 réfrigérateurs dans le gouvernement de Tozeur.

Le démarrage de ce projet est prévu pour 2021 et s'étalera sur 5 ans.